qu'il pouvait faire remettre les livrets si les ouvriers n'étaient pas rentrés dans les 48 heures à l'atelier.

C'était là une maneuvre destinée à apeurer les grévistes, à les tromper pour qu'ils reprennent le travail sans qu'il soit fait droit à leur demande.

Les grévistes ne s'y sont pas laissés prendre.

Aussi, puisque tout espoir de conciliation n'est pas encore perdu, n'accepteront-ils pas les livrets que le patron pourraient ou voudrait leur faire remettre.

Nous croyons savoir que les grévistes demanderont aujourd'hui matin l'arbitrage du juge de paix.

Nos tiendrons nos lecteurs au courant de la décision qui sera prise.

A LA MADELEINE

La greve de l'atelier Crépelle-Fontaine

On se souvient qu'au mois de janvier dernier, lors de la dernière grève, M. Crépelle promit à ses ouvriers frappeurs et *teneurs de Turc* d'augmenter leurs salaires dans quelque temps.

Mardi dernier, ceux-ci demandèrent à M. Crépelle de réaliser ses promesses et sur son refus de faire droit à leurs justes demandes, ils quittèrent les chantiers au nombre de 25, refusant de continuer à travailler à 2 fr. 50 par jour.

Jeudi soir, une réunion des ouvriers eut lieu, salle de *Ma Campagne* à la Madeleine où il fut décidé qu'une lettre serait envoyée à M. Crépelle-Fontaine par les soins de l'*Union syndicale de la Métallurgie de Lille*.

L'arrêt des ouvriers frappeurs et teneurs de turc, ontobligé les ouvriers forgerons et riveurs à chômer. Actuellement le nombre des ouvriers en grève se monte à cinquante.

Dimanche prochain aura lieu au siège du Syndicat, rue de la Vignette, 21, une réunion de tous les ouvriers de la Maison Crépelle-Fontaine, de La Madeleine et de Roubaix, pour savoir la conduite qu'ils auront à tenir si la grève continue.

Au Marais de Lomme

Les cinq ouvriers occupés à cette saison dans la distillerie du Marais de Lomme, placée sous le contrôle de l'Etat et dirigée par M. Rossignol, viennent de se mettre en grève, parce qu'on les oblige à faire 13 h 1/2 de travail par jour.

Les grévistes demandent tout simplement à fournir le nombre d'heures de travail prévu par la loi Ils réclament en outre une demi journée de repos tous les jours fériés.

Le patron n'a pas eu de peine à remplacer les grévistes, attendu qu'ils ne sont que cinq, comme nous le disons plus haut.

N'est-il pas admirable de voir des ouvriers d'un établissement placé directement sous le contrôle de l'Etat, être obligés de fournir 13 heures 1/2 de travail par jour?

Trois commis des contributions indirectes sont attachés à la distillerie de M. Rossignol, ce qui n'empêche pas les malheureux travailleurs qu'elle occupe d'être traités en véritables esclaves.

Chronique Locale
& RÉGIONALE

ROUBAIX

BRAVOURE BOURGEOISE

Quelqu'un qui s'est payé avec ampleur, hier, une demi-douzaine de hures bourgeoises, c'est notre camarade Duc-Quercy, venu à Roubaix pour fêter le 1er mai.

Notre ami allait monter dans le train de Lille de 3 h. 28, lorsque d'un compartiment, encombré de cinq ou six freluquets, les cris partirent de : « Ohé le député ! un discours ! un discours ! »

Nos bonshommes eurent le filet vite coupé. Ils croyaient s'adressor à un pacifique député socialiste, et c'est sur Duc-Quercy qu'ils tombaient ! Ça ne traine pas en longueur.

Ils n'avaient pas achevé que déjà Duc-Quercy était à la portière :

— Eh ! bien, qu'est-ce qu'il y a mes drôles ? Je ne suis pas député, mais si c'est une affaire que vous cherchez avec un socialiste, je vous l'offre... Vos cartes, voyons ?

Et comme l'un de ces paltoquets répondait qu'ils n'avaient pas de carte, notre camarade d'ajouter :

— Alors, descendez sur le quai, que je vous flanque ma botte au derrière, tas de pleutres !

Une frousse intense avait rassis nos cinq ou six gaillards sur leurs banquettes, pendant que Duc-Quercy, toujours debout devant la portière, continuait d'une voix tonnante :

— Comment, vous recevez ça en pleine figure et pas un de vous ne bronche ? Sales petits drôles ! Etes-vous assez lâches !

Mais nos bourgeois, décidément, ne bougeaient plus. Il a fallu que le départ du train mit fin à cette scène amusante.

Les employés de Lille ont dû certainement ramasser en gare cette brochette de voyageurs cossus, évanouis dans le fond de leurs culottes.

En voilà toujours quelques-uns qui, désormais, y regarderont à deux fois avant de se frotter à un militant socialiste.

La méthode de Duc-Quercy est la bonne; quand ce monde-là braille, il n'y a qu'à marcher dessus. On dit du reste que ça porte bonheur !

LES CALOMNIES

DU « JOURNAL DE ROUBAIX »

Rendant compte de la réunion faite la veille du 1er Mai, au théâtre Deschamps, le *Journal de Roubaix*, avec sa mauvaise foi habituelle, a complétement dénaturé les incidents qui s'y sont produits.

Certes, nous sommes depuis quelques temps habitués à ce genre de reportage. Nous savons que pour l'auteur du compte-rendu, l'impartialité est loin d'être une règle absolue et que son seul souci est de calomnier les socialistes.

Mais nous ne pensions pas qu'il fut possible d'alterer à tel point la vérité.

Le *Journal de Roubaix* dit que le citoyen Lepers *a terrassé* un contradicteur qui avait demandé la parole. Et, à seul fin que ses mots aient plus de portée, on avait eu soin de les mettre en caractères gras, dans le corps du compte rendu.

Nous avons expliqué ce qui s'était passé un homme ivre avait demandé la parole. Elle lui avait été accordée, mais, comme il lui était impossible de s'expliquer, les auditeurs l'avaient conspué et le citoyen Lepers après avoir parlementé avec lui l'avait pris par le bras pour le faire quitter la scène.

L'homme ivre avait buté et s'était étalé tout le long sur la scène, provoquant les rires de l'assemblée.

Le citoyen Lepers l'avait aussitôt relevé et tout s'était borné là.

Et c'est de cet incident. « comique, » comme nous l'avons qualifié, que le *Journal de Roubaix*, s'est servi pour dire que le citoyen Lepers avait terrassé sur la scène un contradicteur.

On n'est pas plus cyniquement méchant.

Nous avons reçu aujourd'hui dans nos bureaux, une lettre de l'homme qui est tombé, mardi soir au théâtre Deschamps. Voici ce qu'elle contient :

« J'ai compris ce jour que le *Journal de Roubaix* dit que *j'ai été terrassé* par le citoyen Achille Lepers, adjoint au maire, dans la réunion qui s'est faite le 30 avril, au théâtre Deschamps,

» Je proteste énergiquement contre cette assertion, car ni le citoyen Lepers ni aucun autre membre present à la réunion n'a commis envers moi des voies de fait ou insultes.

J'étais légèrement pris de boisson et j'ai eu tort de demander la parole.

Charles CLÉMENT.

Cette lettre ne fait que confirmer notre compte-rendu que nous avions fait et la partialité révoltante du *Journal de Roubaix*.

L. B.

Le premier Mai et la gendarmerie. — Nous apprenons que les 35 gendarmes qui avait été mobilisés pour surveiller les socialistes de Roubaix, sont partis hier soir rejoindre leurs casernements.

Les ouvriers Roubaisiens qui, au dire de tout le monde, ont été admirables de calme et de gaiété ne méritaient pas ce déploiement de force.

Prime du 1er Mai. — Il a été procédé hier matin, à la mairie, au tirage au sort, entre toutes les sociétés musicales qui avaient participé aux concerts du 1er mai, d'une prime unique de 30 francs.

C'est la Fanfare de Beaurepaire qui a été favorisée par le tirage.

Réunion du conseil municipal. — Le conseil municipal se réunira vendredi prochain, 10 courant, à 8 heures du soir, pour l'ouverture de la session ordinaire de mai.

Nous publierons ultérieurement l'ordre du jour de cette réunion.

Concours de coupe de couture et d'assemblage. — Un concours de cours de coupe a eu lieu lunei à 8 heures du matin, dans les locaux des cours de coupe annexés aux écoles municipales de filles des rues de l'Ommelet et St Vincent.

Sur 79 jeunes filles inscrites pour prendre part à l'examen, 74 se sont présentées et les élèves dont les noms suivent ont été jugées dignes d'obtenir le diplôme.

MMelles Rébecca Latuis, Maria Lecaille, Louise Durant, Louise Dion, Hélène Bernolet, Philomène Dupureur.

Elodie Odendhal, Sidonie Delooz, Marie Pyck, Louise Pochet, Marie Delecaut, Julia Gaudfrin.

Pauline Bonnier, Marie Decalonne, Elise Péau, Elisa Craye, Jeanne Selosse, Jeanne Lordan, Malvina Vanderhaeghe, Marie Duflot, Victorine Clinck, Célina Desmette, Marie Mariage, Philomène Ovaere, Adéline Pluquez, Josephine Mordau, Céline Desvenin, Léopoldine Béghin, Julia Blin, Angèle Hennion.

Angèle Boulmant, Julienne Dassonville, Clémence Desbonnets, Marguerite Lefebvre, Louise Leire.

Eugénie Schactens, Julia Derniest, Angèle Ducar, Jeanne Vanderschaege, Leonie Dubar, Léonie Cottenier, Liévine Descottignies, Gabrielle Selosse, Hélène Vanderguchten.

Cette liste est établie par ordre de mérite.

Les rentes du travailleur. — Un ouvrier apprêteur, Henri Beelo, 35 ans, travaillant chez Ernoult Bayart, rue du Grand Chemin, a eu, hier matin, vers sept heures, le bras gauche pris entre deux rouleaux, au *métier à vis* où il travaillait.

Le malheureux a reçu des contusions très graves qui l'obligeront à une incapacité de travail d'un mois. Il a reçu les soins de M. le docteurs Lepers et a ensuite été reconduit chez lui, rue Bernard, cour Bernard, 17,

Au cimetière. — Mercredi soir, vers 5 heures, un fossoyeur, Louis D..., ivre, voulait entrer au cimetière. M. Terlynck, conservateur, lui fit remarquer que son état ne le lui permettait pas. L'ivrogne se fâcha et quand l'agent de police qui était de garde voulut le faire partir il se rebella et lui arracha sa tunique.

Un rapport a été rédigé à sa charge.

La foire. — Il y avait énormément de monde hier soir au boulevard Gambetta. C'est que le temps était au beau, et puis la foire est sur son déclin. Beaucoup de loges annoncent déjà la clôture.

Le cirque Same Lockaert, installé à l'Hippodrome, le thétre Morieux, le théâtre Grandsart ont reçu beaucoup de spectateurs. Les autres baraques n'auront pas à se plaindre non plus, croyons-nous, de la recette d'hier soir.

Dimanche prochain, ce sera la clôture presque partout.

Incident d'atelier. — Hier matin, les tisserands de chez Christiaens, angle des rues de l'Alouette et du Grand-Chemin, ont arrêté leur métier et sont allés réclamer une augmentation du prix de façon sur certains articles qui ont été baissés il n'y a pas longtemps.

Le patron a demandé à réfléchir jusqu'à ce matin pour certains articles, mais pour d'autres il a répondu ne pouvoir faire aucune augmentation.

40 Ouvriers environ sur 80 que comporte l'usine, ont alors quitté le travail. 13 ont demandé leurs livrets et ont assigné M. Christiaens, devant le conseil des prud'hommes.

Les choses en sont là.

Classement des chevaux. — La Commission instituée en exécution de la loi du 3 juillet 1877 et du décret du 2 août 1877 pour procéder en 1895 aux classement des chevaux, juments, mulets et mules susceptibles d'être requis pour le service de l'armée se réunira à Roubaix le 28 Mai à 2 heures du soir et les 29, 30 et 31 Mai; les 1er, 4, 5 et 6 juin à 7 heures du matin, sur le boulevard Gambetta, en face de l'Hippodrome.

Les propriétaires sont donc prévenus qu'ils devront se présenter devant la commission lesdits jours et heures précités.

ÉTAT-CIVIL DE ROUBAIX

du 2 Mai

Naissances

Jules Lepers, rue des Parvenus, 21. — Augusta De Wall; rue Leverrier. — Gabrielle Mortier, rue du Pile, maison Duhamel, 8. — Cécile Detrazegnies rue Voltaire, 121 — Maurice Lamouret, rue Deregnaucourt, 24. — Louis Allaert, rue Fosse aux Chênes, cour Saintoilliez, 3. — Marie Demeulenaere, rue de l'Epeule, cour Lampe, 20. — Suzanne Ragein, rue des Anges, 57 — Estelle Leveugle, rue du Fort, cour Desurmont, 6. — Joseph Lotigier, Hôtel-Dieu. — Raymonde Lecomte, Hôtel-Dieu. — Georges Deflandre, rue Ampère. — Germaine Cuvellier, rue de Lannoy 2. — Irma Vanglabeke, rue St-Joseph, 61 — Auguste Desteop, rue de Soubise, cour St-Pierre, 20.

Décès

Louis Toutlemonde, 35 ans, rue d'Arbo. — Marie Gilles, 50 ans, rue Cugnot, 55. — Nathalie Callewaert, 46 ans, Hôtel-Dieu. — Louise Naeyaert, 85 ans, Hospice Civil. — Césarine Lagache, 10 mois, rue Longues-Haies, cour Lambert, 2. — Frumence Staebraeve, 7 mois, rue Delespaul, 24. — Gustave Nocq, 4 mois, rue des Anges, cour Puls, 5.

TOURCOING

A PROPOS DU 1er MAI

La classe ouvrière tourquennoise n'a pas voulu demeurer indifférente devant la manifestation mondiale du travail. Elle a compris quel était en ce jour son devoir, et elle a tenu à le remplir dans la mesure de ses moyens. Nous nous en réjouissons.

Sans doute il eût été préférable d'avoir, au lieu d'un chômage partiel, un chômage général. Mais quand on prend la peine de réfléchir et de se demander dans quelles conditions particulières les travailleurs de Tourcoing se sont trouvés devant la Fête du Travail, on comprendra facilement que cette année, on ne pouvait pas faire autre chose que ce que l'on a fait.

Aux braves qui ont cru pouvoir s'accorder un jour de liberté à l'occasion du Premier Mai pour protester contre l'ordre social actuel et demander une législation internationale du travail sont nos félicitations. Quant aux autres, aux milliers de prolétaires qui se sont trouvés dans l'impossibilité de servir leur classe en chômant, sous peine d'être mis à la porte de l'atelier et de traîner la misère, comme nous savons qu'ils sont de cœur avec nous, nous nous faisons un devoir de leur dire que nous ne les oublions pas et que nous sommes toujours sur la brèche pour les défendre.

Nous connaissons votre situation, citoyens, nous savons que le régime capitaliste vous exploite d'une façon odieuse et que vous le maudissez. Nous savons aussi que le cléricalisme dans ce qu'il a de plus monstrueux, tient, arbitrairement, violemment, garnison à Tourcoing. Nous savons encore l'espionnage régulier, de toute heure qui se fait autour de chacun de vous. Pour vous, la liberté de conscience est un vain mot : elle n'a de valeur que pour celui qui possède.

C'est à cet abaissement, c'est à cette servitude — prix de votre pain — qu'est dûe l'absence de chômage général, nous constatons ces faits sur lesquels nous reviendrons dans de prochains articles ou nous flagellerons comme il convient, les hommes qui sont assez lâches pour exercer une pression quelconque sur leurs ouvriers et qui sont assez indignes pour les obliger à admettre des choses que leur conscience se refuse à croire.

D'autre part, il ne faut pas oublier, pour des raisons toutes particulières, sur lesquelles je ne crois pas devoir m'étendre aujourd'hui. Nous nous bornerons à constater qu'aucune propagande n'a été faite avant le 1er mai, par les socialistes.

Pour toutes ces raisons, qu'admettront les gens de bonne foi, la manifestation du 1er Mai a dû se faire, de façon incomplète.

Que messieurs nos adversaires ne se réjouissent pas trop cependant. Le socialisme a planté son drapeau à Tourcoing et sous ses plis sont déjà venus se grouper des milliers de travailleurs. Un peu de patience. Dès aujourd'hui s'ouvre une ère nouvelle pour tous. Une nouvelle organisation des forces prolétariennes va être faite.

Nous allons semer chaque jour la semence socialiste et je vous assure que dans quelques mois, nous récolterons de belles moissons.

Les travailleurs tourquennois pourront alors, le 1er Mai de l'année prochaine, répondre à l'appel de leur classe et monter à l'assaut de notre municipalité opportuniste qu'ils emporteront sans aucune difficulté.

Charles VÉRECQUE.

M. DRON A LA CAMPAGNE

En véritable opportuniste qu'il est, M. Dron, éprouvé parfois le désir d'aller, sans se faire annoncer, serrer la main à ses chers électeurs. Ne faut-il pas réchauffer le zèle de ceux-là qui seraient tentés de trouver parfois étrange sa conduite ?

C'est ainsi que dimanche dernier, monsieur Dron a cru devoir se rendre à une réunion privée qu'avaient organisée ses amis. Ne craignant que la contradiction, il a pu, tout à son aise, flater ses quelques électeurs présents en leur faisant montre de son désintéressement pour la classe ouvrière. On ne peut être à la fois plus flatteur ni plus... fumiste.

Une question ? Est-ce que Monsieur le Député voudrait organiser une réunion publique à Bondues, ou la contradiction serait permise ?

Gageons qu'il n'acceptera pas cette offre.

Deux enterrements. — L'enterrement de M. Scohy, lieutenant des sapeurs-pompiers de Tourcoing a eu lieu hier.

En dehors des pompiers de notre ville et des représentants des autorités municipales, plusieurs délégations avaient été envoyées pour assister à la cérémonie. Nous eiterons, entre autres une délégation des pompiers de Roubaix, et la société des Sauveteurs du Nord dont M. Scohy était membre.

De nombreuses couronnes avaient été offertes.

Presque à la même heure a eu lieu l'enterrement de Paul Decottignies, ce jeune homme de vingt ans qui a eu la tête broyée par un train sur la ligne d'Halluin.

Une affluence considérable suivait le convoi. Des couronnes et des bouquets nombreux étaient portés par les amis du défunt.

Une femme dévalisée. — Une femme qui n'a pas eu de chance hier, c'est Mme Wagnon, rue Célestine Glorieux, cabaretière à la Marlière près de la Chapelle.

Pendant qu'elle était en extase devant le passage du convoi du lieutenant Scohy, un adroit filou a passé la main dans sa poche et lui a enlevé son porte-monnaie contenant cinq pièces de cinq francs et deux francs en petite pièces.

— *Messe de onze cents francs.* — Le bruit courait, jeudi matin, que la messe dite à l'occasion de la mort du lieutenant Scohy avait coûtée *onze cents francs* !

Si cela est vrai, on avouera que c'est payer bien cher le droit de monter au paradis.

Incendie. — Jeudi, vers 3 heures 1/4 du matin, un incendie s'est déclaré chez MM. Dewavrin-Crombez et fils, filateurs, rue de Chanzy.

Le feu a pris dans une caisse contenant des déchets, Les pompiers prévenus aussitôt, sont accourus, et grâce à leur promptitude, il n'y a pas eu de dégâts importants.

C'est dans cette même filature qu'un grand incendie a éclaté dimanche dernier.

Enfant perdu. — Une petite fille, paraissant être âgée de 4 à 5 ans, a été trouvée par Mme Flore Duquenne, ménagère, demeurant à la carrière Montagne.

Cette personne tient l'enfant à la disposition de ses parents.

Tir à l'arc à la perche. — La Société *Les Francs Tireurs Tourquennois* vient de remporter, au hameau du Raverdi, près Roubaix, un grand succés dans un tir à 500 francs.

Les deux lauréats, MM. Célestin Bouton et Florimond Gheville, ont battu, le premier, le maître d'une valeur de 100 francs, et le second, une grosse poule de 50 francs.

A l'occasion de l'inauguration de son nouveau jeu établit sur un vaste terrain situé rue des Carliers, près du pont du viaduc du passage à niveau du chemin de fer de Tourcoinh à Halluin, la société donnera le dimanche 26 mai, un grand tir à 500 francs.

Avis aux amateurs.

— *Tir à l'arc au but.* — Dimanche prochain 5 mai, à 10 heures du matin chez Prosper Vermelin, estaminet du Lion d'Or, au Tilleul, tir à l'arc au but. Enjeu 50 francs joué entre Henri Duvier, du Cuirassier, et Charles Lambert, du Boulevard.

Extradition. — La gendarmerie de Tourcoing a remis entre les mains de la gendarmerie belge le nommé Henri Douxchomps, employé de commerce, âgé de 31 ans, né à Hersin.

Cet individu avait à purger une condamnation de six mois de prison pour escroquerie.

En outre, un convoi d'expulsés venant de Lille a été également mis à la disposition des autorités belges

Chronique colombophile. — La société *Union et liberté* organise pour le dimanche 5 mai un concours sur Chantilly Le prix d'honneur est de 100 fr. Mise 1fr.55 dont 1 fr. pour le prix et 55 centimes pour frais.

La Société l'*Union et Liberté* est établie rue du Moulin-Fagot.

ÉTAT-CIVIL DE TOURCOING

Naissances du 1er Mai

Jules Losaffre, rue de la Croix-Blanche. — Fernand Dupret, rue de l'Amidonnerie. — Berthe Loridan, rue du Jambon. — Elmire Bouillet, rue du Chêne-Houplines.

Décès du 1er Mai

Foverol, 67 ans 1 mois, rue de la Vigne, 51. — Albert Castelain, 1 an, rue Fin-de-la-Guerre. Augustine Louchart, 71 ans 5 mois, rue du Sentier, 14. — Gustave Douteilungue, 1 an 6 mois, rue de Gand, 60. — Achille Gervais, 1 an, rue de la Marlière. — Julienne Schierperel, 17 ans 9 mois, à l'Orphelinat, rue de Gand

Mariages du 1er Mai

Joseph Dumortier, horloger, et Julie Flipo, sans profession.

Naissances du 2 Mai

Marie Delemasure, rue de la Haute-Voie. — Philomène Delemasure, rue de la Haute-Voie. — Henri Dhont, rue Aubert. — Robert Dutertre, rue Dewailly. — Henri Masurel, rue Verte.

Décès du 2 Mai

Achille Servais, 1 mois 20 jours, rue de la Marlière. — Jules Devos, 29 jours, rue de la Vigne. — Sébastien Delannoy, 8 mois 4 jours, rue de Roncq.

Croix. — *Odyssée de deux audacieux flous.* Le nommé Reypers Victor Augustin, journalier, né à Courtrai vient d'être arrêté, en compagnie d'un nommé Vanhosmal Aimé Joseph, dans les circonstances suivantes : Ces individus prétendaient avoir trouvé une vache à Mons-en-Barœul.

Reypers se présenta chez M. Boduin, boucher, rue de Lille, et lui raconta que cette vache lui était envoyée par un nommé Colza, boucher à Courtrai. Il dit que cette vache s'étant échappée d'une pâture à Mouscron, il avait reçu mission de venir la lui vendre.

M. Boduin examina la bête et constata qu'elle était en bon état. C'est une belle vache grasse de la valeur de 500 frs. Le commissaire averti, envoya le garde Spriet à la recherche de Reypers. Il ne trouva que Vanhosmal qui lui déclara qu'il avait rencontré Ruyppers dans les environs de Lille. Ce dernier l'aurait invité à venir avec lui en lui promettant la somme de trois francs pour sa peine.

Reypers, qui avait simulé d'aller à Courtrai, venait de dîner aux environs de la Place de la Gare à Roubaix, où il avait dépensé la somme de sept francs, impayés pour défaut d'argent. Il a été arrêté chez le boucher Boduin par les gardes Sdriet et Delfortery.

Il est âgé de 37 ans et conduit des bestiaux de Lille à Roubaix toutes les semaines. Cet individu a subi déjà plus de 15 condamnations pour vols, vagabondage, etc.

Vanhosmal est âgé de 23 ans, il exerce la profession de menuisier dit-il et est né à Beaunechain-Labruyère (Belgique).

Il a été condamné plusieurs fois pour vols.

Ces individus ont été écroués à la prison de Lille. C'est en somme une bonne capture.

— *Les bons amis.* — Les membres de la société « Les bons amis », sont invités à assister à l'assemblée générale qui aura lieu le dimanche 5 mai, à six heures et demie du soir, au siège social, chez M. Victor Bernier, estaminet de la Mairie.

ETAT-CIVIL DE WATTRELOS

du 25 Avril au 2 Mai

Naissances

Clément Crommelinck Grimonpont. — Clémence Locuffier. Grimonpont. — Julien-Désiré Durie, Petit Tournay. — Polydore Clarisse Temmerman, Crétinier. — Rosine Peltier, Laboureur. — Henri-Joseph Leblanc, Bocq. — Madeleine Prez, rue Enfer. — Camille Adolphine Van Wynsberghe, Sapin Vert. — Raphaelle Dekuyper, Sapin Vert.

publications

Oscar Polydore Oosterlynck, 21 ans, ouvrier agricole et Emma Marie Vandeveldé, 21 ans, servante, Achille Joseph Lesne, 28 ans, préposé des Douanes et Marie Alphonsine Vandevel, 27 ans, tailleuse.

Mariages

Jean-Baptiste Joseph Briet, 36 ans, tisserand et Maria Spriet, 36 ans, tisserande. — Jules Corne, 24 ans, tisserand et Angèle Thys, 22 ans, tisserande. — Henri Joseph Tessier, 28 ans, marchand de légumes et Domitilde Montel, 21 ans, ménagère. — Alphonse Verbeke, 28 ans, charretier et Louise Sophie Devos, 27 ans, servante.

Décès

Marie Lebrecht, 7 mois, Carlsyère — Florantine Joseph Dhallenne, 78 ans 8 mois, sans profession, Houyarde. — Julienne Augustine Filbet, 3 mois, Winhoutte. — Clémentine Marie Thérèse Vannoste, 69 ans, ménagère. Bouteillerie. — Jeanne Derreveaux, 5 semaines, Bas Chemin. — Jacobine Joseph Dubus, 75 ans 2 mois, sans prof. Hôpital. — Emile Camille Desuet, 3 ans 8 mois, rue des Fleurs.

LILLE

Convoi civil. — Hier, trois cents citoyens conduisaient le regretté citoyen Xavier Lefebvre à sa dernière demeure.

Un corbillard a pris le corps à l'hôpital St-Sauveur, pour le transporter, sans le concours d'aucun culte, et sous les auspices de la société de libre-pensée socialiste *Les Droits de l'Homme*, au cimetière d'Est.

Autour de la tombe, il y avait plus de six cents personnes venus pour entendre les discours d'usage.

Les citoyens Delcluse, président des *Droits de l'Homme*, Hennion et H. Ghesquière ont retracé la vie du regretté et vénérable défunt.

La nombreuse assistance s'est retirée impressionnée.

Un escroc. — Au mois de janvier dernier Mlle Liévin, épicière, rue de la Justice, désirant céder son commerce chargea de la liquidation un agent d'affaires, Julien Willo, 35 ans, demeurant rqe des Postes, 168. Ce dernier, abusant de la confiance de Mlle Liévin, lui vola deux obligations de la Banque Départementale, valant chacune cent francs et escompta à son bénéfice des traites que les créanciers de sa clientèle lui avaient signé.

Il lui prit aussi quelques reconnaissances du Mont-de-Piété, et enfin réussi de toutes ces manières à lui usurper 310 fr. environ.

Mlle Liévin porta plainte au commissaire de police du 6e arrondissement qui ouvrit une enquête à la suite de laquelle Willo fut arrêté.

Il a été hier mis à la disposition du Parquet.

Le Gérant, Charles CAPY

Lille, imprimerie de l'*Egalité*, 28, rue de Fives, 28.

Morrel, reprit Caderousse; et quand on vise à être capitaine, c'est un tort que de contrarier son armateur.

— Je lui ai expliqué la cause de mon refus, reprit Dantès, et il l'a comprise, je l'espère.

— Ah ! c'est que pour être capitaine, il faut un peu flatter ses patrons.

— J'espère être capitaine sans cela, répondit Dantès.

— Tant mieux, tant mieux ! cela fera plaisir à tous les anciens amis, et je sais là-bas, derrière la citadelle St-Nicolas, quelqu'un qui n'en sera pas fâché.

— Mercédès ? dit le vieillard.

— Oui, mon père, reprit Dantès, et, avec votre permission, maintenant que je vous ai vu, maintenant que je sais que vous vous portez bien et que vous avez tout ce qu'il vous faut, je vous demanderai la permission d'aller faire visite aux Catalans.

— Va, mon enfant, dit le vieux Dantès, et que Dieu te bénisse dans ta femme comme il m'a béni dans mon fils !

— Sa femme ! dit Caderousse ; comme vous y allez, père Dantès ; elle ne l'est pas encore, ce me semble !

— Non ; mois selon toute probabilité, répondit Edmond, elle ne tardera pas à le devenir.

— N'importe, n'importe, dit Caderousse, tu as bien fait de te dépêcher, garçon.

— Pourquoi cela ?

— Parce que la Mercédès est une belle fille, et que les belles filles ne manquent pas d'amoureux ; celle-là surtout, ils la suivent par douzaine.

— Vraiment, dit Edmond avec un sourire sous lequel perçait une légère nuance d'inquiétude.

— Oh ! oui, reprit Caderousse, et de beaux partis, même ; mais, tu comprends tu vas, être capitaine, on n'aura garde de te refuser, toi !

— Ce qui veut dire, reprit Dantès avec un sourire qui dissimulait mal son inquiétude, que si je n'étais pas capitaine....

— Eh ! eh ! fit Caderousse.

— Allons, allons, dit le jeune homme j'ai meilleure opinion que vous des femmes en général et de Mercédès en particulier, et j'en suis convaincu, que je sois capitaine ou non, elle me restera fidèle.

— Tant mieux, tant mieux ? dit Caderousse, c'est toujours, quand on va se marier, une bonne chose que d'avoir la foi ; mais n'importe ; crois moi garçon, ne perds pas de temps à aller lui annoncer ton arrivée et à lui faire part de tes espérances.

— J'y vais, dit Edmond.

Il embrassa son père, salua Caderousse d'un signe et sortit.

Caderousse resta un instant encore ; puis, prenant congé du vieux Dantès, il descendit à son tour et alla rejoindre Danglars, qui l'attendait au coin de la rue Senac.

— Eh bien ! fit Danglars, l'as-tu vu ?

— Je le quitte, dit Caderousse.

— Et t'a-t-il parlé de son espérance d'être capitaine ?

— Il en parle comme s'il l'était déjà.

— Patience ! dit Danglars, il se presse un peu trop, ce me semble.

— Dame ! il paraît que la chose lui est promise par M. Morrel.

— De sorte qu'il est joyeux ?

— C'est-à-dire qu'il en est insolent ; il m'a déjà fait ses offres de services comme si c'était un grand personnage ; il m'a offert de me prêter de l'argent comme s'il était un banquier.

— Et vous avez refusé ?

— Parfaitement ; quoique jusse bien pu accepter, attendu que c'est moi qui lui ai mis à la main les premières pièces blanches qu'il a maniées. Mais maintenant M. Dantès n'aura plus besoin de personne, il va être capitaine.

— Bah ! dit Danglars, il ne l'est pas encore.

— Ma foi, ce serait bien fait qu'il ne le fût pas, dit Caderousse, ou sans cela il n'y aura plus moyen de lui parler,

— Que si nous le voulons bien, dit Danglars, il restera ce qu'il est, et peut-être même deviendra moins qu'il n'est,

— Que dis-tu ?

— Rien, je me parle à moi-même. Et il est toujours amoureux de la belle Catalane ?

— Amoureux fou. Il y est allé ; mais ou je me trompe fort, où il aura du désagrément de ce côté-là.

— Explique toi.

— A quoi bon ?

— C'est plus [illegible] tu ne crois. Tu n'aimes pas Dantès, bien ?

— Je n'aime pas les arrogants.

— Eh bien, alors ! dis-moi ce que tu sais relativement à la Catalane.

Je ne sais rien de bien positif ; seulement j'ai vu des choses qui me font croire, comme je te l'ai dit, que le futur capitaine aura du désagrément aux environs du chemin des Vieilles-Infirmeries.

— Qu'as-tu vu ? Allons, dis.

— Eh bien, j'ai vu que toutes les fois que Mercédès vient en ville, elle y vient accompagnée d'un grand gaillard de Catalan à l'œil noir, à la peau rouge, très brun, très ardent, et qu'elle appelle mon cousin.

— Ah, vraiment ! et crois-tu que ce cousin lui fasse la cour ?

— je le suppose : que diable peut faire un beau garçon de 21 ans et une belle fille de 17 ?

— Et tu dis que Dantès est allé aux Catalans ?

— Il est parti devant moi.

— Si nous allions du même côté, nous nous arrêterions à la Réserve, et, tout en buvant un verre de vin de La Malgue, nous attendrions des nouvelles.

— Et qui nous en donnera ?

— Nous serons sur la route, et nous verrons sur le visage de Dantès ce qui se sera passé.

— Allons, dit Caderousse ; mais c'est toi qui payes ?

— Certainement, répondit Danglars.

Et tous deux s'acheminèrent d'un pas rapide vers l'endroit indiqué. Arrivés là, ils se firent apporter une bouteille et deux verres.

Le père Pamphile venait de voir passer Dantès il n'y avait pas dix minutes.

Certains que Dantès était aux Catalans, ils s'assirent sous le feuillage naissant des platanes et des sycomores, dans les branches desquels une bande joyeuse d'oiseaux chantaient un des premiers jours de printemps.

III

LES CATALANS

A cent pas de l'endroit où les deux amis, les regards à l'horizon et l'oreille au guet, sablaient le vin pétillant de La Malgue, s'élevait, derrière une butte nue et rongée par le soleil et le mistral le village des Catalans.

Un jour, une colonie mystérieuse partit de l'Espagne et vint aborder à la langue de terre où elle est encore aujourd'hui. Elle arrivait on ne savait d'où et parlait une langue inconnue. Un des chefs, qui entendait le provençal, demanda à la commune de Marseille de leur donner ce promontoire nu et aride, sur lequel ils venaient, comme les matelots antiques, de tirer leurs bâtiments. La demande lui fut accordée, et trois mois après, autour de douze ou quinze bâtiments qui avaient amené ces bohémiens de la mer, un petit village s'élevait.

Ce village, construit d'une façon bisarre et pittoresque, moitié maure, moitié espagnol, est celui que l'on voit aujourd'hui habité par des descendants de ces hommes, qui parlent la langue de leurs pères. Depuis trois ou quatre siècles, ils sont encore demeurés fidèles à ce petit promontoire, sur lequel ils s'étaient abattus pareils à une bande d'oiseaux de mer, sans se mêler en rien à la population marseillaise, se mariant entre eux et ayant conservé les mœurs et le costume de leur mère patrie comme ils en ont conservé le langage.

Il faut que nos lecteurs nous suivent à travers l'unique rue de ce petit village, et entrent avec nous dans une de ces maisons auxquelles le soleil a donné, au dehors, cette belle couleur feuille morte particulière aux monuments du pays, et, au dedans, une couche de badigeon, cette teinte blanche qui forme le seul ornement des posadas espagnoles.

Une belle jeune fille aux cheveux noir comme le jais, aux yeux veloutés comme ceux de la gazelle, se tenait debout adossée à une cloison, et froissait entre ses doigts effilés et d'un dessin antique une bruyère innocente dont elle arrachait les fleurs, et dont les débris jonchaient déjà le sol ; outre ses bras nus jusqu'au coude, ses bras brunis, mais qui semblaient modelés sur ceux de la Vénus d'Arles, frémissaient d'une sorte d'impatience fébrile et elle frappait la terre de son pied souple et cambré, de sorte que l'on entrevoyait la forme pure, fière et hardie de sa jambe emprisonnée dans un bas de coton rouge à points gris et bleu.

A suivre.